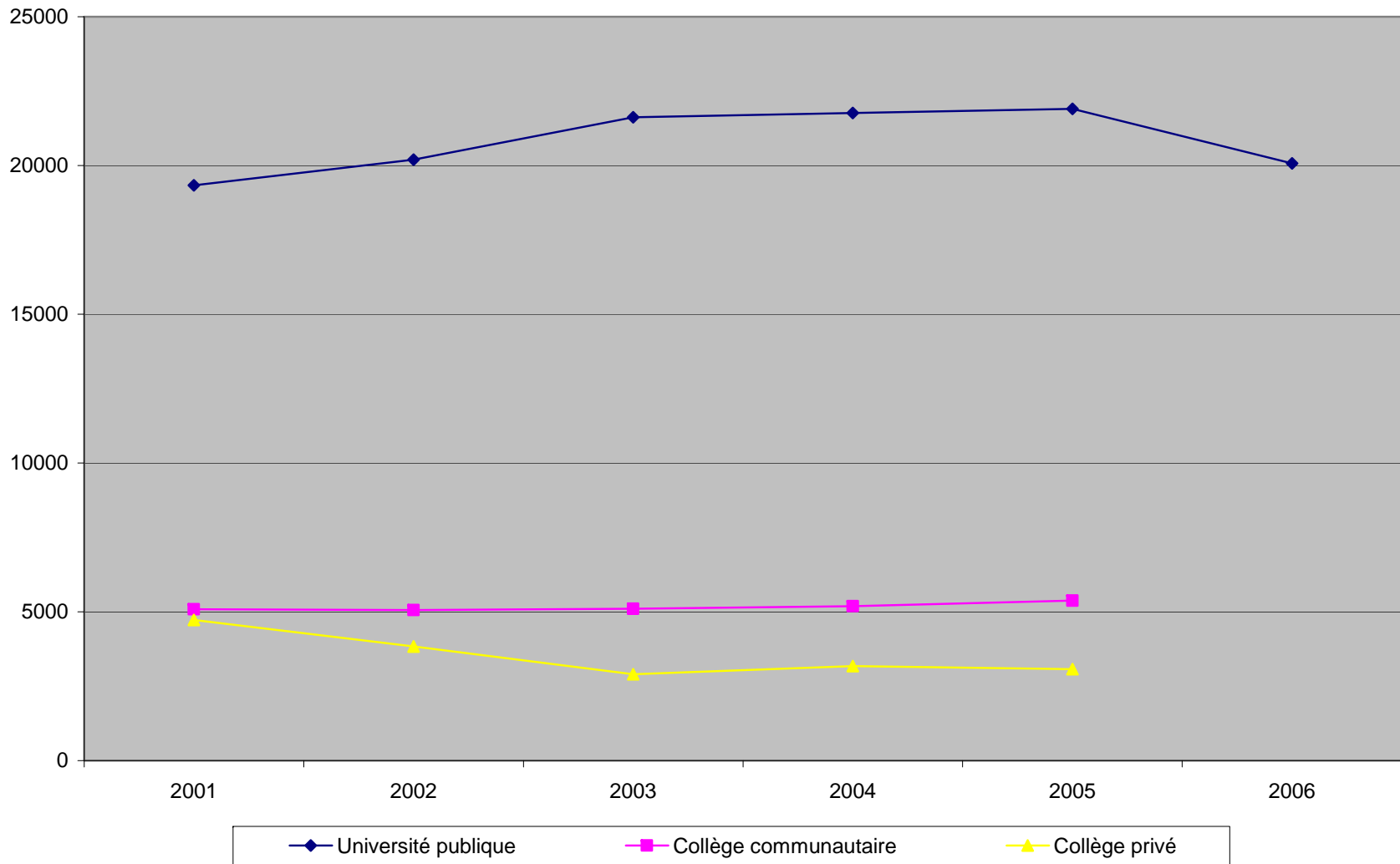


Inscriptions à des études postsecondaires



En plus des universités et des collèges, il y avait 3 473 apprentis en janvier 2007.

Source : Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes et ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick